
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2008

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2007

1. FINANCES

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil Administratif, j'ai l'avantage ce soir de vous présenter le compte-rendu de l'exercice 2007 avant le renvoi de celui-ci dans les diverses commissions pour analyses et commentaires.

On peut signaler avec satisfaction, que les revenus 2007 sont à nouveaux excellents puisqu'ils sont en augmentation de plus de 14,2 millions, soit (+ 20 %) par rapport au budget 2007. Ces très bons résultats laissent apparaître un excédent de recettes de plus de 13,3 millions.

Pour affiner ces résultats, on peut constater dans les grandes lignes, que les impôts des personnes physiques 2007 qui s'élèvent à 47,2 millions, sont en augmentation de près de 5,6 millions par rapport aux revenus 2006.

Cette réjouissante augmentation est à appréhender avec circonspection puisque la moitié de cette manne, soit 2,6 millions provient des arriérés des exercices 2003 à 2006.

Le solde de l'augmentation provient des revenus sur les personnes imposées à la source qui continuent d'augmenter chaque année, suite à l'introduction de la loi sur la libre circulation des personnes.

En ce qui concerne les impôts des personnes morales, on constate une baisse de 3,2 millions par rapport aux revenus 2006. Cette baisse significative peut paraître paradoxale si l'on se réfère aux revenus de la taxe professionnelle qui sont eux en augmentation de 1,2 millions. Ce paradoxe nous permet de constater qu'il existe un certain décalage entre les situations de bonnes conjonctures et ses effets sur la fiscalité communale.

Il n'en demeure pas moins que cet excédent est une nouvelle fois très important, surtout si l'on considère que le Conseil Administratif vous propose d'augmenter la provision sur le reliquat de 35 à 50 %. En effet, un taux de 35% est le pourcentage minimum préconisé par le département des finances. Ce nouveau taux nous rapproche d'ailleurs de la pratique appliquée par d'autres communes du canton.

Comme vous le savez, les renseignements sur la production des impôts personnes physiques et morales nous sont donnés par le département des finances et c'est sur cette base que nous construisons notre budget. On constate toutefois que même si ces renseignements sont de plus en plus fiables suite au passage de la taxation du mode prae au post numérando, ils restent aléatoires et le résultat final dépend de plusieurs facteurs, mais en premier lieu de la situation économique qu'il est toujours très difficile d'estimer une année à l'avance.

Il est à noter que ces importants excédents ont un avantage non négligeable puisqu'ils nous permettent d'augmenter de manière significative notre marge d'autofinancement et de pouvoir ainsi faire face aux paiements de nos investissements en cours de réalisation sans faire appel à l'emprunt et en évitant de ce fait les charges d'intérêts.

En ce qui concerne les charges, on peut constater que celles-ci sont pleinement contrôlées et si elles sont en augmentation d'un peu plus de 945 mille francs, soit de 1% par rapport au budget et de 3,9 millions en comparaison aux charges 2006, ceci s'explique facilement.

En premier lieu, il faut prendre en considération l'augmentation de la provision sur le reliquat de 35 à 50 % pour un montant de 2,1 millions.

En second lieu, il faut tenir compte des coûts supplémentaires qui découlent des bons résultats de nos revenus fiscaux puisque, si ceux-ci sont en hausse, les frais de perception le sont également.

Ce principe s'applique aussi aux impôts à la source dont le montant de rétrocession aux communes françaises est proportionnel aux montants des impôts encaissés.

Il ne faut pas oublier non plus le montant de report de charges du canton aux communes, fixé à 32 millions par année pour les exercices 2006 et 2007, ce qui représente une somme de 2,1 millions pour l'année 2007. Ce report a été porté à 66 millions pour les années 2008 et 2009 et représente un montant d'environ 3'350'000 francs qui a été prévu à cet effet au budget 2008.

Nous aurons l'occasion de revenir de manière plus détaillée sur ces charges lors de l'étude de ce compte rendu dans les diverses commissions ces prochains jours.

D'une manière générale, on peut considérer que les importants excédents de ces dernières années peuvent permettre d'envisager une baisse du centime additionnel pour ces prochains budgets et le Conseil Administratif est ouvert à cette éventualité. Toutefois, avant de vous déterminer sur une baisse du centime trop ambitieuse, il ne faudra pas oublier d'en envisager la pesée d'intérêts et de prendre en considération les quelques éléments suivants que nous soumettons à votre réflexion, soit :

- Le montant important des investissements qu'il reste à réaliser sur notre commune et qui est estimé à ce jour plus de 150 millions.
- Les montants encore à honorer sur les constructions en cours de réalisation, soit : Le stade de football, la crèche des Champs - Fréchets et la patinoire couverte s'élèvent encore à près de 20 millions.
- Les travaux d'assainissement des eaux de la commune dont on parle depuis plus de 10 ans et qui ont été réalisés à hauteur de 10 millions ne sont pas terminés. Le montant à financer pour terminer ce projet s'élève encore à 35 millions.
- L'augmentation non négligeable des frais de fonctionnement de notre commune découlant des nouveaux investissements tels que la crèche de Champs - Fréchets, la patinoire couverte et le stade de football sachant que ces frais perdureront sur les prochains exercices.
- Le report des charges cantonales aux communes qui a été bloqué à 66 millions jusqu'en 2009 et qui pourrait être plus important ces prochaines années.
- Un autre aspect non négligeable qui risque d'alourdir nos charges ces prochaines années est le projet d'une nouvelle péréquation financière cantonale actuellement à l'étude dans le cadre de l'ACG. Compte tenu de notre situation financière enviable, Meyrin deviendra sans doute une commune de contribution plutôt qu'une commune réceptrice.
- Enfin, il faut avoir à l'esprit que l'excellente situation économique que nous vivons ces derniers temps pourrait être freinée et que des temps plus difficiles sont peut être à venir.

Pour conclure, nous tenons à remercier tout le personnel et les chefs de services de notre administration pour leur travail et leur engagement qui nous ont permis de conserver le cadre financier des charges préconisé dans le budget 2007.

Nous remercions également tous les acteurs qui ont participé à la bonne santé économique de notre commune tout en nous permettant de satisfaire aux prestations et à la mise à disposition d'infrastructures importantes et très attendues des meyrinois et du monde associatif, ce qui permet à Meyrin de conserver une qualité de vie que bien des communes nous envient.

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

2. ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2007 et aux comptes de l'exercice 2006, les comptes 2007 laissent apparaître les résultats suivants :

	Ecart Rél 2007		REEL 2007	BUDGET 2007	REEL 2006	REEL 2005
	Budget 2007	Rél 2006				
CHARGES	945'186	3'877'004	69'735'107	68'789'921	65'858'104	66'247'337
REVENUS	14'223'774	2'613'179	83'027'045	68'803'271	80'413'866	73'686'240
RESULTATS	13'278'588	-1'263'825	13'291'938	13'350	14'555'763	7'438'903

L'excédent d'exercice de CHF 13'291'938 représente le 16 % du total des revenus. Il est inférieur de CHF 1'263'825 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2006. Un environnement économique toujours favorable et ses effets bénéfiques sur les rentrées fiscales communales, ont permis de vous présenter encore une fois un résultat d'exercice exceptionnel.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 23'124'666 contre CHF 9'825'287 prévus au budget 2007 en diminution de CHF 1'256'474 par rapport aux comptes de l'exercice 2006.

REVENUS

Par rapport au budget 2007, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 14'223'774 soit de 21 % et de CHF 2'613'179 ou de 3 % par rapport aux comptes 2006. Les recettes fiscales représentent le 88% de nos revenus.

	Variation R07-B07		Rél 2007	Budget 2007	Variation R07-R06		Rél 2006
	CHF	%			CHF	%	
40 - Impôts	13'764'111	+23%	73'283'111	59'519'000	2'779'664	+4%	70'503'447
42 - Revenus de biens	460'944	+15%	3'528'815	3'067'871	222'823	+7%	3'305'992
43 - Revenus divers	86'982	+1%	5'911'812	5'824'830	-285'274	-5%	6'197'086
44 - Parts à des recettes sans affectation	-117'458	-65%	64'042	181'500	-83'346	-57%	147'388
45 - Dédommagement de coll. publiques	-624	-1%	99'447	100'070	3'866	+4%	95'581
46 - Subventions et allocations	29'819	+27%	139'819	110'000	-24'554	-15%	164'372
TOTAL REVENUS	14'223'774	+21%	83'027'045	68'803'271	2'613'179	+3%	80'413'866

40. Impôts

En dépit des turbulences des marchés financiers et malgré un faible ralentissement en fin d'année, la conjoncture est restée bonne en 2007. L'évolution de nos recettes fiscales est encore une fois le reflet du dynamisme de l'économie locale.

	Réel 2007	Budget 2007	Réel 2006	Réel 2005
Impôts personnes physiques	47'279'627 56.9%	38'000'000 55.2%	41'684'016 51.8%	37'727'216 51.2%
Impôts personnes morales	13'440'063 16.2%	11'570'000 16.8%	17'751'517 22.1%	16'405'679 22.3%
Taxe professionnelle communale	10'023'585 12.1%	8'264'000 12.0%	8'768'786 10.9%	7'763'159 10.5%
TOTAL	70'743'275 85.2%	57'834'000 84.1%	68'204'319 84.8%	61'896'054 84.0%
Autres revenus fiscaux	2'539'836 3.1%	1'685'000 2.4%	2'299'128 2.9%	1'703'498 2.3%
Revenus divers	9'743'934 11.7%	9'284'271 13.5%	9'910'419 12.3%	10'086'688 13.7%
TOTAL REVENUS	83'027'045 100%	68'803'271 100%	80'413'866 100%	73'686'240 100%

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 9'279'627 ou de 24 % par rapport au budget 2007 et de CHF 5'595'611 ou de 13 % par rapport aux comptes 2006. L'évolution par rapport aux comptes 2006, est due encore une fois à une forte progression des impôts à la source.

Les impôts sur les personnes morales progressent de CHF 1'870'063 ou de 16 % par rapport au budget 2007, ils sont en diminution de CHF 4'311'454 ou de 24 % par rapport aux comptes 2006. La production 2007 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale, à CHF 14'034'006, ce montant a été diminué par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 593'943.

La Taxe professionnelle communale a bénéficié des effets de la haute conjoncture qui a caractérisé l'économie locale pour les années 2006 et 2007. En augmentation de CHF 1'759'585 par rapport au budget 2007 et de CHF 1'254'799 par rapport aux comptes 2006.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par les rectifications d'impôts des années précédentes, ce qui apparaît clairement sur les tableaux suivants :

DETAIL PRODUCTION DES IMPOTS PERSONNES MORALES :

TOTAL	2007	2006	2005	2004	2003	2002-2001	
Détail production 2007	13'440'063	14'034'006	1'313'801	-833'544	-940'594	-133'606	0
Détail production 2006	17'751'500		14'810'000	1'932'500	897'000	59'300	52'700
Détail production 2005	16'405'679	0	0	11'689'295	3'916'614	793'139	6'630
Détail production 2004	14'278'485	0	0	0	9'656'062	1'868'634	2'753'789
Détail production 2003	6'865'053	0	0	0	0	7'630'490	-765'437
Détail production 2002	8'435'049	0	0	0	0	0	8'435'049
Production réelle		14'034'006	16'123'801	12'788'251	13'529'082	10'217'957	
		-12.96	26.08	-5.48	32.40		

DETAIL PRODUCTION DES IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES :

TOTAL	2007	2006	2005	2004	2003	2002-2001	
Détail production 2007	47'279'627	44'638'780	1'361'440	478'342	241'535	559'530	0
Détail production 2006	41'684'000		41'193'500	-122'900	550'300	63'100	0
Détail production 2005	37'727'215	0	0	37'402'273	-400'461	424'001	301'402
Détail production 2004	38'274'597	0	0	0	37'696'979	-300'082	877'700
Détail production 2003	36'139'474	0	0	0	0	37'043'178	-903'704
Détail production 2002	39'143'349	0	0	0	0	0	39'143'349
Production réelle		44'638'780	42'554'940	37'757'715	38'088'353	37'789'727	
		4.90	12.71	-0.87	0.79		

42. Revenus de biens

En augmentation de CHF 460'944 par rapport au budget 2007 et de CHF 222'823 par rapport aux comptes 2006. Ces écarts s'expliquent par une bonne rentabilité des nos disponibilités de trésorerie pour CHF 164'400 et par un surplus d'impôts « récup. actes de défauts de biens » pour CHF 140'400.

43. Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 86'982 ou de 1 % par rapport au budget 2007 et diminue de CHF 285'274 par rapport aux comptes 2006.

44. Parts à des recettes et contribution sans affectation

En diminution de CHF 117'458 ou de 65 % par rapport au budget 2007 et de CHF 83'346 ou de 57 % par rapport aux comptes 2006.

45. Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 624 ou de 1 % par rapport au budget 2007 et en augmentation de CHF 3'866 ou de 4 % par rapport aux comptes 2006.

46. Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 29'819 ou de 27 % par rapport au budget 2007 et diminue de CHF 24'554 ou de 15 % par rapport aux comptes 2006.

Cette variation provient essentiellement d'une subvention cantonale pour les institutions de la petite enfance non prévue au budget.

CHARGES

Par rapport aux budgets 2007, les charges sont en augmentation de CHF 945'186 et de CHF 3'877'004 par rapport aux comptes 2006. Il est important de relever que les charges ont été largement respectées par rapport au budget. En réalité et elles se situent en dessous des prévisions budgétaires, en effet des provisions complémentaires (*voir remarque sous nature 330*) pour environ 2 millions ont été effectuées en 2007.

	Variation R07-B07		Réel 2007	Budget 2007	Variation R07-R06		Réel 2006
	CHF	%			CHF	%	
30 - Charges de personnel	-581'452	-2%	25'200'858	25'782'310	559'825	+2%	24'641'033
31 - Biens, services et marchandises	-862'586	-6%	14'249'767	15'112'353	86'208	+1%	14'163'560
32 - Intérêts passifs	-150'000	--- %	0	150'000	-174'385	--- %	174'385
330 - Pertes sur débiteurs	1'724'112	+88%	3'685'612	1'961'500	2'593'363	+237%	1'092'249
331 - Amortissements du P.A.	20'791	+0%	9'832'728	9'811'937	7'351	+0%	9'825'377
34 - Contribut. à collect. publ.	535'164	+10%	5'935'164	5'400'000	663'527	+13%	5'271'637
35 - Dédom. à collect. publ.	302'774	+5%	6'236'351	5'933'577	-194'402	-3%	6'430'753
36 - Subventions accordées	-43'618	-1%	4'594'626	4'638'244	335'516	+8%	4'259'110
<u>TOTAL CHARGES</u>	945'186	+1%	69'735'107	68'789'921	3'877'004	+6%	65'858'104

30. Charges du personnel

Les charges du personnel sont en diminution de CHF 581'452 ou de 2 % par rapport au budget 2007 et en augmentation de CHF 559'825 ou de 2 % par rapport aux comptes 2006.

La masse salariale représente environ le 36% des charges totales. Cette proportion est stable depuis plusieurs années. L'ensemble des salaires a connu une indexation de 0.75% au 1^{er} janvier 2007.

Plusieurs postes fixes prévus au budget 2007, dont deux nouveaux postes votés, étaient restés vacants une partie de l'année.

31. Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 20 % des charges, en diminution de CHF 862'586 ou de 6 % par rapport au budget 2007 et en augmentation de CHF 86'208 ou de 1 % par rapport à 2006.

Des travaux d'entretiens d'immeubles pour CHF 426'000 envisagés lors de l'élaboration du budget mais non réalisés en 2007 ainsi qu'une économie de CHF 297'000 sur la nature 312 (eau, énergie, combustibles), expliquent la différence par rapport au budget.

32. Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la commune n'a plus aucune dette. Une trésorerie abondante nous a permis de couvrir les dépenses d'investissements 2007 sans devoir recourir à l'emprunt. Toutefois, il est utile de rappeler que d'importants investissements liés à l'assainissement sont toujours bloqués et que le plan d'investissement prévoit des dépenses annuelles de l'ordre de 20 à 30 millions.

330. Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

En augmentation par rapport au budget 2007 de CHF 1'724'112 ou de 88 % et de CHF 2'593'363 par rapport aux comptes 2006.

L'évolution de ce poste est fortement influencée par les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*.

Pour les **provisions sur reliquat**, il est important de rappeler que l'introduction d'un nouveau système de répartition avait provoqué une hausse importante du reliquat en 2005 et 2006. En 2007 nous avons retrouvé une certaine stabilité, de ce fait, le conseil administratif a envisagé une augmentation de la provision du reliquat sur impôts, nous avons ainsi procédé à des provisions complémentaires exceptionnelles pour environ 2.1 millions. Cette opération a permis de porter à 50% le taux de provision qui était initialement de 35% (minimum requis par le Département des finances).

Quant aux **provisions sur impôts estimés**, le taux de provision avait été revu légèrement à la baisse, ce réajustement a permis une diminution de CHF 85'000 pour l'année 2007 et de 625'000 pour l'année 2006.

331. Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En augmentation de CHF 20'791 par rapport au budget 2007 et de CHF 7'351 par rapport aux comptes 2006.

34. Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 535'164 ou de 10 % par rapport au budget 2007, il augmente de CHF 663'527 ou de 13 % par rapport aux comptes 2006.

La totalité de cette rubrique correspond à la part des impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises par l'administration fiscale cantonale, il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, la part communale a passé de 25% à 33%.

35. Dédommagements à des collectivités

Ce poste augmente de CHF 302'774 ou de 5 % par rapport au budget 2007 et diminue de CHF 194'402 ou de 3 % par rapport aux comptes 2006.

La totalité de cette rubrique correspond aux frais de perception des impôts. Il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, les frais de perception des impôts ont passé de 3 % à 4,5 %.

36. Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 43'618 ou de 1 % par rapport au budget 2007 et augmente de CHF 335'516 ou de 8 % par rapport aux comptes 2006.

4. Investissements 2007

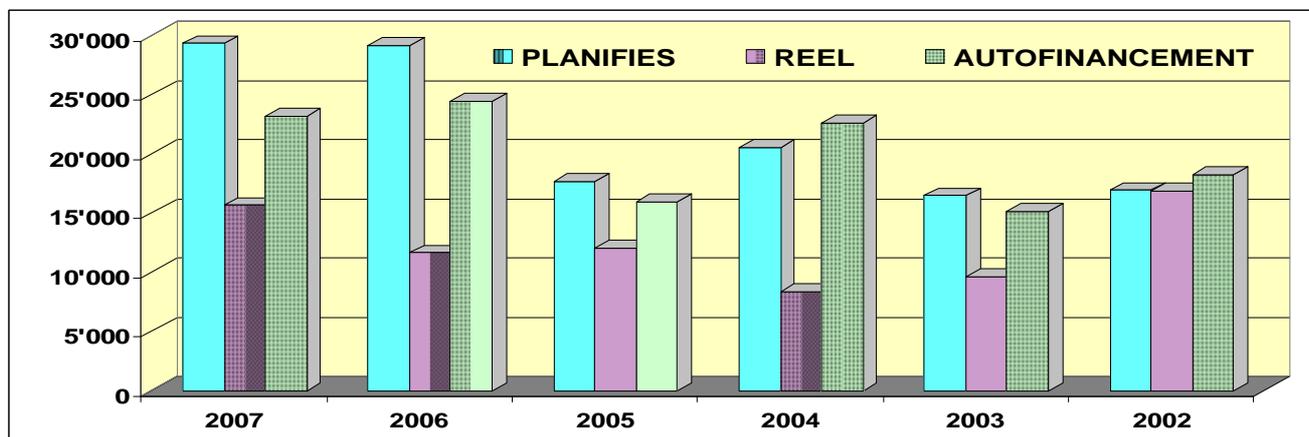
Investissements bruts	CHF 15'699'397
Subventions	CHF 75'910
Investissements nets	CHF 15'623'487

Les postes les plus importants ont été les suivants :

Tribunes & aménagmt ext.stade	3'750'800
Assainissement cité et bassin rétention	3'204'450
Patinoire couverte CS	3'086'000
Nvlle Crèche "EVE" Champs-Fréchets	2'225'000
Rénov. Salle Antoine-Verchère	771'500
Achat matériel ForuMeyrin	621'600
Routes communales	249'900
Rénov. Chaufferie éc. Champs-Fréchets	248'800
Achat véhicules-machines	186'000
Plan directeur Cointrin	100'300

Evolution des investissements de 2002 à 2007 (en CHF '000):

	2007	2006	2005	2004	2003	2002
PLANIFIES	29'279	29'150	17'610	20'528	16'428	16'888
REEL	15'623	11'616	11'975	8'303	9'598	16'875
AUTOFINANCEMENT	23'125	24'381	15'915	22'563	15'159	18'227



<Sfin / Michel Cela>

5. Conclusions et informations pratiques :

Le résultat de l'exercice 2007, encore une fois exceptionnel, confirme le dynamisme du secteur économique local. Une bonne maîtrise des charges de fonctionnement et des recettes fiscales toujours vigoureuses nous permettent d'affronter cette nouvelle année avec sérénité. Néanmoins, les incertitudes qui pèsent actuellement sur les marchés financiers, risquent d'inverser le cycle de croissance et on annonce déjà pour l'année 2008 un fort ralentissement de la conjoncture.

Si tel était le cas, les revenus de la Commune pourraient fortement diminuer et risquent de mettre en péril notre équilibre financier. D'autant plus qu'il faudra tenir compte également des nouvelles charges de fonctionnement liées à la mise en service de la nouvelle crèche, de la patinoire couverte, des tribunes ainsi que du report de charges (revues à la hausse) du Canton.

Ces éléments peuvent paraître contradictoires au vu des résultats des comptes 2007, toutefois les risques sont réels et à l'approche de la préparation du prochain budget une réflexion judicieuse sur les priorités et l'utilisation de nos ressources sera nécessaire.

Afin de vous permettre de procéder à l'examen des comptes annuels 2007, nous vous remettons les documents suivants:

- le fascicule "DT" du compte rendu 2007;
- le texte de présentation de ce jour;

Le Conseil administratif vous propose de renvoyer ce projet de compte rendu 2007 aux commissions des finances élargies et des finances, selon le calendrier déjà communiqué et vous remercie de votre attention et du bon accueil que vous lui réserverez.

Le Conseil administratif